

Editorial

VMR

Rédacteur en chef: George Dixon

George Dixon FERNANDEZ

Secrétariat: FIMARC aisbl rue Jaumain 15 5330 ASSESSE BELGIQUE

Tél/fax: 32-83-656236 www.fimarc.org fimarc@skynet.be

Compte bancaire:

ING 310-0756026-94 IBAN BE87 3100 7560 2694 BIC/SWIFT BBRUBEBB

Mise en page: FIMARC aisbl

Photos & Dessins: FIMARC aisbl sauf mention spéciale

Abonnement: 15,00 €/an

Parution: 31e année

Impression:

IMPRIBEAU
Beauplateau 1
6680 SAINTE-ODE
BELGIQUE
www.impribeau.be

Sommaire

3

Accaparement de terre et des ressources naturelles par les multinationales : 5 quelles menaces ?

Nouvelles des mouvements 13

Toutes les représentations de marques enregistrées qui apparaissent dans la présente publication sont utilisées à des fins d'illustration et ne peuvent être reproduites.

Périodique, publié en quatre langues par la FIMARC, qui donne un écho de la vie du monde rural et de l'action des Mouvements membres ou non de la Fédération

© FIMARC



Assesse (Belgique) - 2007

Chers lecteurs.

Cette année, la dernière rubrique sur la série des terres concernera plus spécialement «l'exploitation des terres et des ressources naturelles par les multinationales et leurs menaces». Les multinationales jouent un rôle crucial dans la promotion de l'accaparement des terres et l'exploitation des ressources naturelles dans de nombreux pays à travers le monde. Et, la plupart de ces exploitations sont réalisées au nom du développement!

L'exploitation de la nature par les grandes entreprises se fait souvent de façon non viable et rend de plus en plus préoccupant l'épuisement des ressources naturelles et les menaces qu'elles font peser sur l'humanité entière.

La surexploitation des ressources naturelles est malheureusement une réalité et un exemple de la situation de la cupidité humaine. La cupidité a détruit notre environnement. Une exploitation non durable des ressources naturelles menace l'existence humaine en causant beaucoup trop de pollution du sol, de l'air et de l'eau dont nous avons besoin.

La durabilité écologique est le fondement principal de la vie humaine sur terre, mais souvent ce principe n'est pas pris en considération en face des avantages financiers à court terme, qui sont généralement plus attrayants. Nos mouvements continuent à lutter contre l'exploitation des multinationales dans divers pays pour protéger la vie et les moyens de subsistance des agriculteurs et autres populations rurales. Notre campagne contre POSCO est toujours en route. Comme nous en avons déjà parlé dans nos éditions précédentes du VMR, la croissance des géants de l'agro business et d'autres investisseurs privés ne cesse d'augmenter. Ces entreprises voient leurs gains monter en flèche et réalisent des profits énormes, profitant de la crise alimentaire alors que des millions de personnes sont privées de leurs moyens de subsistance et souffrent de famine.

La Banque mondiale, affirme que plus de 100 millions de personnes sont confrontées à une famine sévère. Pourtant, certaines des entreprises alimentaires les plus riches du monde réalisent des profits record. Monsanto, Cargill, Archer Daniels Midland (une des plus grandes entreprises de transformation de soja, blé et maïs), Mosaic Company (une des plus grandes sociétés de fertilisants du monde) ont déclaré des bénéfices sans précédent. Ces bénéfices ne profitent qu'à ces grandes entreprises et ne sont en aucun cas ristournés pour le développement des paysans.

Poursuivons notre lutte jusqu'à ce que les plus vulnérables aient la chance d'une vie digne!

Je vous souhaite le meilleur pour votre travail dans tous les pays et je vous souhaite un joyeux Noël et une année 2012 prospère.

Profitez bien de votre lecture et veuillez nous envoyer les informations sur les différentes actions de votre mouvement contre l'exploitation des multinationales dans votre pays.

George Dixon FERNANDEZ Secrétaire général



Accaparement de terre et des ressources naturelles par les multinationales : Quelles menaces ?

"Toutes les cinq secondes, c'est l'équivalent du poids d'une Tour Eiffel de ressources naturelles qui est prélevé des écosystèmes et des mines.".

Les pays riches ne se contentent pas de consommer dix fois plus de ressources par habitant que les pays pauvres. Cette consommation, d'eau, de minerais, de pétrole ou de produits agricoles, se fait au prix de dégradations environnementales et de violations des droits humains, générées par les multinationales qui (sur)exploitent ces ressources.

Des entreprises qui ne sont que rarement tenues légalement responsables des conséquences de leurs activités, en raison de leur poids économique et politique et de l'attentisme des gouvernements et des populations.

Qu'est ce qu'une multinationale?

Une société multinationale est une société qui produit des effets économiques dans plusieurs pays. C'est-à-dire que les actionnaires ne viennent pas nécessairement du même pays où elle implante ses sièges dans deux ou plusieurs pays. Selon Charles Albert Michalet⁽¹⁾, la multinationalisation d'une entreprise répond à cinq déterminants principaux:

- La recherche d'un accès direct aux matières premières.
- Le besoin de contourner certaines entraves à l'échange. Il s'agit par exemple de produire sur le marché où le produit sera consommé afin de ne pas être affecté par les tarifs douaniers à l'importation.
- La recherche de débouchés extérieurs suite à l'intensification de la concurrence sur le marché intérieur.
- La perte d'un avantage technologique sur le marché national peut contraindre les entreprises à le produire à l'étranger, à moindre coût, afin de pouvoir continuer à le produire de façon rentable.
- La recherche de coûts du travail plus faibles.

Il définit une multinationale comme une entreprise «le plus souvent de grande taille, qui, à partir d'une base nationale, a implanté à l'étranger plusieurs filiales dans plusieurs pays, avec une stratégie et une organisation conçue à l'échelle mondiale». Cathal J. Nolan, professeur d'histoire à l'université de Boston, insiste sur les « capitaux, biens et technologies extrêmement flexibles » de ces entreprises qui « pensent globalement », qui n'ont «pas de loyauté spécifique» et qui prennent leurs «décisions selon des questions d'économie d'échelle, de politique fiscale et de rapatriement des profits».

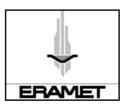
Le Cetim (Centre Europe Tiers Monde) insiste sur une certaine centralisation, en définissant une multinationale comme une « entité légale de droit privé, agissant dans plusieurs États, mais avec un seul centre ou un centre principal de décision ». Dans le même sens, René Sandretto la définit comme une « firme généralement de grande taille, dont l'organisation et la gestion sont le plus souvent centralisées, développant leur activité productive grâce à des filiales implantées dans plusieurs pays ».

⁽¹⁾ Charles-Albert Michalet, né le 5/03/1938 à Montpellier et mort le 21/11/2007 est un économiste français, membre et co-fondateur du Cercle des économistes. Professeur émérite d'économie à l'Universidé Paris-Dauphine, il a entre autres travaillé plusieurs années sur les multinationales au sein de l'Organisation des Nations Unies puis au sein du Foreign Investment Advisory Service de la Banque mondiale. Il était spécialiste des multinationales et de la promotion des investissements directs.



Quelques exemples parmi beaucoup d'autres....

◆ ERAMET en Indonésie : ce groupe minier français prépare l'exploitation du gisement de nickel de Weda Bay, au cœur de l'île d'Halmahera. Ce gisement est situé sous une forêt primaire théoriquement protégée mais qui a été déclassée en 2004 sous la pression des industriels. L'enjeu économique est en effet de taille puisqu'il représente potentiellement le deuxième gisement au monde, avec 4 mil-



lions de tonnes de nickel potentiellement exploitables. Cette exploitation menace l'équilibre environnemental de l'île et le mode de vie des communautés autochtones et des populations locales...

 MICHELIN au Nigeria: pour fabriquer le caoutchouc nécessaire aux pneus, l'entreprise française exploite des plantations d'hévéas, via une filiale, la société internationale de plantations d'hévéas. Au Nigeria, cette culture,



d'une superficie d'environ 3 000 ha, s'est traduite par la destruction de forêts primaires dans l'état d'Edo, au sud du pays, et la dépossession de leurs terrains des populations locales. Or, 20 000 personnes vivent dans cette zone, dont 80 % sont dépendantes de la forêt pour subvenir à leurs besoins.

◆ La Pohang Iron and Steel Company, ou simplement POSCO, basée à Pohang en Corée du Sud, est le quatrième principal producteur mondial d'acier. Après cinq ans de conflits avec des paysans, elle a acheté en mai 2011 des terres dans l'Orissa, État de l'est de l'Inde, pour y installer une aciérie (investissement de 12 milliards de \$). Le projet industriel est accusé de violer le Forest Rights Act, d'endommager l'environnement, de prendre des terres aux paysans et de bénéficier davantage à POSCO qu'à la main-d'œuvre locale.



→ TEREOS au Mozambique : cette coopérative sucrière cultive près de 100 000 ha, dont 15 000 de canne à sucre, au Mozambique, qui viennent s'ajouter aux productions en provenance de sa filiale au Brésil. Comme tous les agrocarburants, ces plantations génèrent des conflits en occupant des surfaces agricoles utilisées par les populations locales pour se nourrir, dans un pays où la faim reste un défi majeur. Elles entraînent par ailleurs des phénomènes de déforestation en déplaçant les paysans sans terre vers des zones forestières qu'ils vont défricher.



→ GDF-Suez au Brésil: l'entreprise est impliquée dans le financement de deux mega-barrages, San Antônio et Jirau, sur la rivière Madeira en Amazonie brésilienne. Ces projets vont déplacer des milliers d'autochtones et détruire les forêts où vivent plusieurs peuples d'Indiens. La venue d'industriels dans ces zones retranchées peut aussi entraîner la propagation de maladies, comme la grippe ou la rougeole, contre lesquelles les Indiens sont peu immunisés.









- ◆ En Europe, c'est dans la filière porc que se trouvent de bons exemples de multinationales. VION, DANISH CROWN ou encore TÖNNIES FLEISCH ont pris la tête de ces entreprises. D'ici quelques années, leur stratégie sera probablement d'investir dans les pays de l'Est. Des multinationales chinoises se positionnent aussi sur le marché du porc et n'hésitent pas, pour couvrir leurs approvisionnements en aliment du bétail, à aller chercher des terres sur d'autres continents.
- ET... NOVARTIS Leader de l'industrie pharmaceutique et numéro un mondial du phytosanitaire, MONSANTO grand groupe pharmaceutique et d'agrochimie, AGREVO qui vend notamment des herbicides pour colza et maïs aux Etats-Unis et au Canada DUPONT, numéro un mondial de la chimie, l'un des plus gros sélectionneurs au monde de semences de maïs, GOLDCORP, grand exploitant de mines dans différentes régions du monde













Quelles sont les menaces pour les populations locales et pour l'environnement ?

Nous l'avons vu par les quelques exemples cités ci-dessus, et qui ne sont malheureusement que quelques exemples, l'implantation de multinationales entraîne le plus souvent des expulsions de populations, les jetant littéralement à la rue ou grossissant la cohorte de population peuplant les bidonvilles autour des grandes villes.

Une autre menace tout aussi importante est que le développement rapide de ces projets agro-industriels menace les écosystèmes forestiers ainsi que l'équilibre et le mode de vie des populations locales.

Depuis quelques années, ces acquisitions de terres pour produire des denrées alimentaires destinées à l'exportation ne font qu'aggraver la situation de sécurité alimentaire des populations locales. De plus, la déforestation pourrait entraîner la disparition d'espèces sauvages, parmi lesquelles certaines susceptibles de servir la cause humaine, notamment tout ce qui concerne la pharmacopée traditionnelle.

Une autre menace directe pour les populations est l'activité minière. Celle-ci est très polluante puisqu'elle utilise des produits très toxiques pour extraire l'or et autres minerais : le mercure et le cyanure dont des tonnes sont ainsi répandues dans la forêt et les rivières. Les populations sont confrontées à de graves problèmes de subsistance : le poisson est très intoxiqué, le gibier devient rare (en raison du bruit) et est lui-même empoisonné, enfin l'eau de consommation, prélevée dans les cours d'eau, est la cause de nombreuses maladies.

Les pleurs du chef Raoni

Le chef indigène Raoni pleure en apprenant la décision du gouvernement brésilien. Celui-ci vient, en effet, de donner le feu vert pour la construction du barrage de Belo Monte.

Les milliers de lettres ainsi que plus de 600 mille signatures ont tout simplement été ignorées.

Madame Dilma Roussef a signé l'arrêté de mort des peuples Xingus.

Le barrage de Belo Monte sera plus vaste que le canal du Panama et inondera au moins 400 000 hectares de forêt. De ce fait 40 000 indigènes et autres populations locales seront délocalisés et l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales sera détruit.

Tout ceci pour faire de l'énergie ?

Au prix de l'humain et de la terre ?

post recueilli par Geo - www.i-services.com

La position de la Banque Mondiale, de l'OCDE, des investisseurs

Pour la Banque mondiale, l'Organisation pour la Coopération Économique et le Développement et de très nombreux investisseurs, les groupes privés ne doivent pas se voir assigner d'obligations autres que les engagements pris dans les accords et contrats d'investissement et les règles fixées par les lois nationales à leur égard.

Les agissements des entreprises ne doivent être infléchis, hors de ces cadres, qu'à la faveur de leur bon vouloir. Il faut s'en remettre aux « codes de conduites » volontaires auxquels ils pourraient choisir de souscrire, et à la vigilance des opinions publiques dont les dénonciations seraient, selon cette approche, le meilleur garant de l'amélioration des comportements des investisseurs. La plupart des sous-traitants, parce qu'anonymes, n'ont pourtant pas grand chose à en craindre. Les sociétés-mères célèbres savent, elles, convaincre qu'il leur est impossible de contrôler toutes les entreprises avec lesquelles elles traitent...

On peut dire de cette approche, au vu du résultat auquel conduisent les cadres actuels, qu'elle vise à permettre à la firme multinationale et à l'investisseur d'exercer une véritable souveraineté par-delà les frontières!



Mine d'or - Guatemala, 2011 (D.Herman)

La position de la Société Civile

Un certain nombre d'acteurs émanant de nombreuses organisations de la société civile estiment que les États, les pouvoirs politiques nationaux, doivent reprendre chacun la main sur les puissances économiques et s'imposer face à l'influence des puissances politiques extérieures.

L'action politique citoyenne, les mouvements sociaux, doivent obtenir qu'une volonté collective nationale s'impose aux acteurs économiques privés et aux autres États.



Cette dimension de propriété commune des ressources naturelles et de la terre justifie de conférer à un minimum de règles, relatives aux enjeux les plus essentiels, la valeur d'impératifs communs indérogeables, et donc de doter des instances judiciaires internationales et mondiales du pouvoir d'obliger les Etats et les entreprises.

Des actions possibles

La première action se situe sans doute à notre niveau.... Elle se résume en une idée simple : réduire notre consommation. Les solutions sont nombreuses pour y parvenir : renforcer les transports publics, relocaliser l'économie, augmenter la durée de vie des produits ou encore proposer davantage de services. Mais aussi....



Renforcer le contrôle social et environnemental

Si le concept de bilan social est de plus en plus connu, les entreprises devraient développer une conscience qui leur permettrait d'ajouter des objectifs moraux à leurs objectifs économiques. Mais on ne peut pas attendre des initiatives privées qu'elles règlent tous ces problèmes. Les états devraient pouvoir renforcer leur législation pour imposer aux sociétés des règles au delà même de leurs frontières

Créer une autorité mondiale de régulation de la concurrence

La concurrence est le premier facteur de régulation des sociétés privées : si une entreprise ne peut imposer ses conditions aux consommateurs, c'est parce qu'elle sait que ces consommateurs peuvent se tourner vers un concurrent à tout moment.

De grandes sociétés concurrentes essaient donc parfois de se mettre d'accord sur les tarifs qu'elles pratiquent afin d'augmenter leurs marges et leurs profits Une telle attitude est fortement combattue par les autorités de régulation de concurrence européennes ou américaines à l'aide d'amendes aux montants record.

Mais de nombreux pays sont bien peu capables de lutter face à la force de frappe des multinationales. Une autorité de régulation mondiale de la concurrence pourrait donc donner à chaque pays les armes de lutter contre les « cartels » et autres monopoles comme cela est fait aujourd'hui dans le monde développé.

Limiter la corruption

La corruption est un levier important pour les multinationales qui veulent gagner un accès à une ressource naturelle, à un nouveau marché ou obtenir une législation favorable. Les états pauvres, affaiblis par des crises, en proie aux régimes autoritaires sont des cibles de choix pour les corrupteurs aux poches pleines. Lutter contre ces pratiques passe par 2 types de mesures. Premièrement, donner à l'OMC le pouvoir de trancher sur des affaires de corruption impliquant des multinationales, dans la mesure où la corruption est une pratique anticoncurrentielle : les firmes hésiteront beaucoup plus à prendre le risque de corrompre si elles savent que la justice de l'OMC peut les condamner. Deuxièmement, combattre le secret bancaire des paradis fiscaux qui permettent à l'argent de la corruption de voyager à l'abri du regard des autorités.

Rendre public les bénéfices générés par la multinationale

Les multinationales implantées dans un pays devraient rendre public les versements effectués, permettant ainsi aux citoyens de demander des comptes à leurs gouvernements. Nous n'appelons pas les compagnies à publier des informations commerciales confidentielles, mais plutôt à publier les mêmes informations financières de base qui sont requises dans de nombreux pays développés sur les versements réalisés aux gouvernements ou autres autorités publiques.

Des succès sont possibles



Le président péruvien **Ollanta Humala** a lancé un message clair à la fois aux indiens et aux investisseurs internationaux en promulguant mardi 6 septembre 2011 la loi dite de *«consulta previa»*.

Il s'agit de l'application des accords internationaux signés par le **Pérou** et notamment de l'article 169 de la charte internationale de l'**OIT** (organisation internationale du travail).

Il ne sera désormais plus possible

d'implanter un **projet minier** sans obtenir l'accord des communautés qui vivent sur le terrain où doit se développer cette activité. (Photo blog.lefigaro.fr/amerique-latine)



Nouvelles des Mouvements

IRDS Tamil Nadu (Inde)

L'organisation membre de la FI-MARC dans le Tamil Nadu a pris part à un «Jansatyagraha Jan Samwaad Yatra» d'un an avec différents mouvements travaillant parmi les communautés marginalisées telles que les dalits, les mouvements de populations indigènes, des communautés côtières, des petits paysans et les habitants de taudis urbains. Ce «yatra» est conduit par le Mouvement Gandhien «Ektha Parishad». Il a été initié à Kanyakumari le 2 octobre. et se concentre sur la terre et les droits des communautés marginalisées. Faisant partie de cette mobilisation. notre organisation a planifié plusieurs événements dans le Nord du Tamil Nadu du 24 au 31 octobre pour culminer avec une audience publique le 1 novembre à Chennai sur le thème de «l'accès des communautés marginalisées à la terre et à son contrôle, afin de surmonter le problème de la faim et de la pauvreté en Inde»

Mouvement des Foyers Chrétiens (M.F.C – TOGO)

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA), le MFC du TOGO avait planifié les activités suivantes :

- Organiser une prière ensemble, le 15 Octobre 2011 dans toutes les paroisses.
- Demander une messe en faveur de ceux qui travaillent pour l'éradication de la famine et des affamés eux-mêmes, le dimanche 15 Octobre 2011 dans toutes les paroisses.
- Poser un acte concret à la Caritas en faveur des plus démunis (offrir quelque chose)
- Encourager des actes de bienfaisance individuels envers les plus pauvres (visiter un malade, partager notre avoir ; donner de son temps à aider un pauvre etc.)
- Organiser une émission radiophonique sur le thème : " le prix des produits alimentaires - de la crise à la stabilité" le 15 Octobre 2011 sur radio Maria station de Kara de 16h à 17h.
- Le 16 Octobre 2011, observer un jeûne afin de collecter quelques sous pour les offrir aux pauvres de nos paroisses.

Lors d'une réunion pour les préparatifs de l'apothéose du 40ème anniversaire de la naissance du MFC, les responsables paroissiaux seront sensibilisés sur la JMA; ce sera le 5 Novembre 2011 au centre Monseigneur Bakpéssi.

Nouvel Aumônier

Le Comité exécutif de la FIMARC a choisi le Père Pasquale Kinoti comme Aumônier de notre mouvement. Ce choix a été approuvé par le Conseil Pontifical pour Les Laïcs. Le Père Kinoti assumera cette mission quand le Père Abraam Maher terminera son mandat le mois prochain.

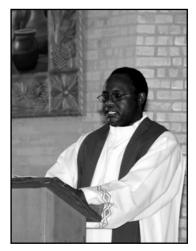
Je profite de cette occasion pour exprimer notre gratitude au Père Abraam pour tous les services rendus à la FIMARC au cours de ces 4 dernières années.

Je lui souhaite beaucoup de chance pour la poursuite de son travail, dans son pays, en étant certain d'une collaboration future.

Je profite aussi de cette occasion pour féliciter et souhaiter la bienvenue au Père Kinoti dans cette nouvelle mission et d'avance je le remercie pour son service à notre mouvement.



Père Abraam MAHFR



Père Pasquale KINOTI





Le Bureau de la FIMARC vous souhaite une bonne année

The Bureau of the FIMARC wishes you a happy new year

El Buro de la FIMARC le desea un feliz año nuevo

O « Bureau » da FIMARC deseja-lhe um muito bom ano



2 fimarc 1 2



"Nous changerons l'économie capitaliste en économie de solidarité" FIMARC PAKISTAN - FSM Belem (Brésil) 2009



PUBLIE PAR

Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques Federación Internacional de los Movimientos de Adultos Rurales Católicos Federação Internacional dos Movimentos de Adultos Rurais Católicos International Federation of Rural Adult Catholic Movements

Editeur responsable

George Dixon FERNANDEZ, rue Jaumain 15 - 5330 ASSESSE (BELGIQUE)